Programme de libération et de retour pour les détenus étrangers – Fiche d'informations.

Cette fiche d'informations explique certains programmes de libération et de retour disponibles pour les détenus étrangers. Elle a été conçue pour vous donner des informations basiques sur chaque programme. Pour des informations plus détaillées, vous aurez besoin de parler à un membre du personnel de la prison ou tout autre organisme ayant des connaissances sur la question des ressortissants étrangers.

Même si vous n'êtes pas refoulé à la frontière ou expulsé sous l'un des programmes ci-dessous, vous pouvez toujours être expulsé à la fin de votre peine.

Le Programme de Libération Anticipée.

Le Programme de libération anticipée (ERS) permet aux détenus étrangers (FNPS) d'être expulsés du Royaume-Uni avant que leur peine soit terminée.

- Tout détenu étranger (FNPS) ,qui purge une peine à durée déterminée, doit être considéré pour le programme de libération anticipée (ERS).
- La prison communique les informations sur les détenus FNPS au Ministère de l'Intérieur qui décidera alors si un prisonnier sera libéré dans le cadre du programme ERS.
- Le système(ERS) permet à tout détenu étranger (FNPS) qui à déjà purgé au moins un quart de sa peine ,d'être expulsé du Royaume -Uni jusqu'à 270 jours avant le moment correspondant à la moitié de sa peine .
- Comme le programme ERS relève d'une action volontaire, ceux qui contestent l'expulsion ne peuvent être expulsés par ce système.
- Les détenus étrangers (FNPs) qui ne répondent pas aux conditions comprennent:
    - Ceux qui purgent une peine pour le non-respect antérieur des conditions de libération (par exemple la libération conditionnelle, le couvre-feu de l'assignation a domicile;
    - Les prisonniers qui n'ont pas payé une amende ou respecté une ordonnance de confiscation;
    - Les prisonniers qui ,lors de la condamnation , ont moins de 14 jours avant le moment correspondant à la moitié de leur peine.

- Dans des circonstances exceptionnelles ,l' administration pénitentiaire peut refuser la libération sous le programme ERS .Des exemples de telles circonstances comprennent; des preuves claires que le détenu étranger a l'intention de se livrer à d'autres infractions pénales , revente de drogues dures durant la garde à vue, la preuve d'actes de violence ou de menaces de violence à plusieurs occasions en prison ou ceux qui purgent une peine pour terrorisme ou toute infraction liée au terrorisme.
- Si vous êtes expulsé du Royaume-Uni selon les termes du programme de libération anticipée (ERS) ,vous pouvez être arrêté à nouveau et renvoyé en prison si vous revenez avant le fin de votre peine.
- Même après la fin de votre peine, vous serez soumis à une interdiction de réadmission au Royaume -Uni pour au moins 5 ans. Une fois l'interdiction expirée, vous pouvez faire une demande pour revenir au Royaume -Uni , mais il est très probable que la demande soit refusée à cause de votre casier judiciaire .
- Les détenus peuvent utiliser le service de traitement des plaintes de l'administration pénitentiaire pour se plaindre de tout refus concernant leur libération par le biais du programme ERS.
- Le détenu peut se désister du programme ERS à n'importe quelle étape de la procédure.

Plus d'informations sur les programmes de libération anticipée (ERS) peuvent être trouvées dans le mode d'emploi des services pénitentiaires (Prison service Instruction 04/2013).

Programme d'Expulsion Relatives aux Peines Expirées

Programme d'expulsion relatif aux peines expirées (TERS) permet de refouler les prisonniers étrangers qui ont une peine à durée indéterminée ou à perpétuité (IFNPs),cela à l'expiration de leur peine ou dès que possible après celle-ci.

- La section social de la protection publique du service national de gérance des délinquants (NOMS) considèrera ,pour ce programme, tous détenu passible de refoulement .
- Le programme (TERS)est volontaire, donc tous ceux qui contestent l'expulsion ne peuvent pas être expulsés par ce programme.
- Les détenus (IFNPs)qui ne remplissent pas les conditions pour la libération sous le programme (TERS) peuvent inclurent: :
    - Un détenu IFNP qui risque d'autre accusations pénales ou qui fait l'objet d'une ordonnance de confiscation ou de procédures de confiscation. Des exceptions peuvent être considérées ,comme par exemple si un détenu a purgé une longue peine et que la somme d'argent due est relativement basse.
    - S' il y a des preuves évidentes que le détenu IFNP prévoit d'autres infractions pénales.
    - Ceux qui purgent une peine pour terrorisme ou toute autre infraction liée au terrorisme.

Un supplément d'informations sur le mode de fonctionnement du programme TERS peut être trouvé dans le mode d'emploie des services pénitentiaires (Prison Service Instruction 18/2012).

Programme de Retour Facilité.

Le programme de retour facilité (FRS) est volontaire et accorde aussi une aide financière à ceux qui retournent chez eux.

- Le programme FRS n'est disponible que pour les détenus étrangers qui ne sont pas issus de l'Espace Economique Européen (EEE).
- Le système fonctionne avec le programme de libération anticipée (ERS) de manière à ce que ceux acceptés sous le programme puissent être renvoyés chez eux jusqu'à 270 jours avant le moment correspondant à la moitié de leur peine.
- Le système offre une somme d'argent et un soutient pour la réinsertion à tout détenu étranger qui accepte le retour dans son pays d'origine et renonce à son droit de faire appel contre l'expulsion.

Le délinquants nationale étranger suivant (FNOs) ne seront pas éligible pour FRS:

- Tout FNO qui purge une peine de 4 ans ou plus
- Tout FNO qui a précédemment appliqué aux FRS deux fois, puis retiré leur demande
- Tout FNO qui a interjeté appel d'une décision d'expulsion au-delà du Tribunal de première catégorie de la Chambre immigration et l'asile, y compris le contrôle judiciaire. Vous pourriez avoir besoin de vérifier avec votre avocat si cela s'applique à vous.

Ce que vous reçevez avec FRS	Si vous purgez une peine de prison	Si vous avez purgé votre peine
Lorsque vous quittez le Royaume-Uni	£500	£500
Lorsque vous êtes re-tourné dans votre pays d'origine	£1,000	£250

- Les parents célibataires peuvent recevoir £100 supplémentaires pour chaque enfant qui rentre avec eux. Cela sera versé sur la carte de paiement avec les £500 quand vous vous en allez.
- L'argent sera versé sur une carte de paiement .£500 vous seront donnés à l'aéroport et pourront être retirés à votre retour chez vous. Le restant sera ajouté à la carte un mois après le retour dans votre pays.
- Si vous êtes expulsé avec le programme FRS, les autorités de votre pays d'origine NE seront PAS informées que vous avez reçu de l'argent par le système FRS. Si

vous changez d'avis ,vous pouvez vous désister du programme à tout moment.
- Vous pouvez faire la demande en demandant de l'aide à un membre du personnel carcérale ou en téléphonant à l'équipe FRS du Ministère de l'Intérieure (Home Office) au 020 87608513.
- La déportation ,par le biais du programme FRS ,compte comme une expulsion. Ce qui signifie qu'il y a une interdiction de ré-entrer au Royaume-Uni généralement pour une période de minimum 5 ans .Même après la période d'interdiction terminée, toute demande d'entrée au Royaume-Uni pourrait être refusée sur base du casier judiciaire et de mauvaise conduite.

Transfèrement de Détenus

S'il existe un accord entre votre pays et le Royaume-Uni ,alors vous pouvez demander de purger votre peine dans votre propre pays. Ceci est connu comme étant le transfèrement de détenus. Normalement ,pour qu'un prisonnier puisse être transféré dans son propre pays selon des accords de transfèrement de prisonniers, le détenu doit s'engager volontairement pour pouvoir être transféré. Cependant, il existe des accords avec certains pays Européens qui permettent le transfèrement de détenus dans une prison de leur propre pays sans nécessiter leur consentement. Si le Ministère de l'intérieur vous a prévenu qu'il voudrait vous transférer dans une prison de votre propre pays et que vous ne désirez pas y aller, vous devriez obtenir des conseils juridiques concernant vos différentes options.

- Une liste de tous les pays ayant un accord de transfèrement de prisonniers avec le Royaume-Uni est disponible dans le mode d'emploie des services pénitentiaires (Prisons Service Instruction 52/2011).

- Vous ne serez pas libéré à votre retour dans votre pays, mais servirez plutôt le restant de votre peine.

- Si vous souhaitez poursuivre un transfèrement volontaire dans une prison de votre propre pays ,vous devez être conscient qu'il s'agit d'un processus lent prenant généralement au moins 6 mois. Il ne vaut généralement pas la peine de poursuivre le processus sauf si votre peine est d'au moins 4 ans et qu'il vous reste au moins encore 6 mois à purger.